

Question 1 : (1.5 point)

- a) Que veut dire le sigle CACI ? **Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique** (0.5 point)
- b) Qui peut rédiger le certificat médical pour toute activité scaphandre air et nitrox ? **tout médecin** (0.5 point)
- c) Quel est la période de validité du certificat ? **dispositif 1 an** (0.5 point)

Question 2 : (1 point)

- a) Quels éléments devez-vous communiquer à votre DP à l'issue de votre plongée en tant que GP ?
le GP doit communiquer les paramètres réalisés ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées au cours de sa plongée (0.5 point)
- b) En piscine (bassin < 6m), quel est le niveau minimum requis pour le DP ? **E1** (0.5 point)

Question 3 : (3 points)

Citez les prérogatives d'un plongeur GP niveau 4 :

- a) En tant que plongeur ?
Avec 1 ou 2 autres N3 minimum entre 0 et 60 m sous la responsabilité d'un DP, (0,5 point)
et sans DP entre 0 et 40m (0,5 point)
- b) En tant que cadre ?
Baptême adulte en milieu artificiel ou en fosse (0-6m) avec accord du DP qui est au minimum E1 (0.5 point)
Guide en exploration du débutant (0-6m), PE12 à PE40 (1 à 4 plongeurs). (1 point)
Guide de randonnée subaquatique. (0.5pt)

Question 4 : (3 points)

Les Equipements de Protection Individuelle de Sport-Loisir (EPI-SL) – Les normes

- a) Quelle mention certificative apposée par les fabricants sur les EPI votre club doit-il vérifier lors d'achat de matériel destiné à être prêté aux adhérents ?
norme CE (0.5 point)
- b) Citez les équipements classés EPI-SL du plongeur en scaphandre PE20 que vous allez encadrer en palanquée ? **le masque selon le Code du Sport** (0.5 point), **les détendeurs selon le code du travail** (0.5 poin), **mais également gilet et combinaison** (0.5 point)
- c) Quel document doit mettre en place votre club pour le suivi de chaque EPI-SL, et que doit-il comporter ? **fiche de gestion et de suivi du matériel (sorties, dégradation et réparations, mise au rebut, archivage)** (0.5 point)
- d) Que devez-vous recommander aux plongeurs que vous encadrez concernant l'entretien et le maintien aux normes de leurs détendeurs personnels ? Citez un exemple ? **obligation de maintenir les caractéristiques techniques du fabricant** (0.5 point) – **par exemple ne pas utiliser un 2° détendeur d'une marque différente sur un 1^{er} étage** (0.5 point)

Question 5 : (2 points)

Quelles sont vos responsabilités et obligations en tant que GP d'après le code du sport ?

Le GP est responsable du déroulement de la plongée et s'assure que les caractéristiques de celle-ci sont adaptées aux circonstances et aux compétences des participants. (1 point)

Obligation de sécurité et de prudence (1 point)

Question 6 : (1 point)

Quel type d'assurance la licence FFESSM couvre-t-elle ? Donner un exemple concret pour le GP.
Assurance civile. La licence est aussi une assurance, elle paye tout ou partie des dommages pour lesquels vous êtes responsable civilement (0.5 point)

Exemple (0.5 point)

Question 7 : (2 points)

D'après le code du sport, quel est le matériel individuel obligatoire pour un guide de palanquée en milieu naturel ? (enlever 0.5 point par oubli)

- Un système gonflable de sécurité (SGS) lui permettant de regagner la surface et s'y maintenir
- Pour chaque bouteille ou ensembles de bouteilles, un moyen d'indiquer la pression pendant la plongée
- Un équipement de plongée avec 2 sorties indépendantes et 2 détendeurs complets
- Un équipement permettant de contrôler les caractéristiques de la plongée et de la remontée de sa palanquée
- Chaque palanquée doit disposer d'un parachute de palier.

Question 8 : (4 points)

a) Citez 5 commissions de la FFESSM (1.5 points) ainsi que leur rôle au sein des clubs

Au nombre de 15, les différentes commissions au sein de la FFESSM sont les suivantes :

1. Commission technique
2. Plongée libre (randonnée et apnée)
3. PSP
4. Handi sub
5. Plongée souterraine
6. Nage avec palmes
7. Hockey subaquatique
8. Nage en eau vive
9. Pêche sous-marine
10. Tir sur cible subaquatique
11. Environnement et biologie
12. Audiovisuelle (photo et vidéo)
13. Archéologie subaquatique
14. Médicale et de prévention
15. Juridique

Les différentes commissions permettent de promouvoir la pratique des différentes activités proposées par la FFESSM. (1 point)

b) Quels sont les organismes déconcentrés de la FFESSM ? les comités départementaux CODEP et les comités régionaux (1 point)

c) Comment s'appelle le président de la FFESSM ? Frédéric Di MEGLIO (0.5 point)

NOM :

Prénom :

Question 9 : (2.5 points)

- a) Vous participez à une sortie enfants âgés entre 8 et 12 ans et organisée par votre club.
Renseignez le tableau ci-dessous. (0.5 point par ligne)

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveau de pratique	Compétence de l'encadrant	Effectif max de la palanquée hors GP
0-6 m	8 -14 ans	Plongeur argent	GP	2+1PN1 ou 1+2Pn1
0-12 m	10- 12 ans	Plongeur Or	GP	2+1PN1 ou 1+2Pn1
0 – 20 m	12- 14 ans	Plongeur Or	GP	2+1PN1 ou 1+2Pn1

- b) En dessous de quelle température la plongée est-elle interdite pour les enfants ? 12 degrés (0.5 point)
c) Avec une eau à 19 degrés, quelles sont les règles à respecter ?
temps de plongée limité à 25 minutes (0.5 point)

« Les plongées en bouteille doivent rester impérativement dans la courbe de sécurité des moyens de décompression utilisés. Jusqu'à l'âge de 12 ans, le jeune plongeur n'effectue qu'une plongée par jour. La pratique de l'activité est prohibée lorsque la température de l'eau est inférieure à 12 degrés. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 23°C, la durée de la plongée ne doit pas excéder 25 minutes. Le matériel du jeune plongeur doit être adapté à sa morphologie. »